



CORPORATION CHARBONE HYDROGÈNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour distribution immédiate

CHARBONE HYDROGÈNE ANNONCE LA CLÔTURE DE LA PREMIÈRE TRANCHE DE SON PLACEMENT PRIVÉ SANS COURTIER DE 0.75M\$ ET D'UN FINANCEMENT DE RÉGLEMENTS DE DETTES PAR ÉMISSION D'UNITÉS POUR UN MONTANT TOTAL DE 0,34M\$

***LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ OU DISTRIBUÉ AUX ÉTATS-UNIS NI PAR
L'INTERMÉDIAIRE D'AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES***

Brossard (Québec), le 7 décembre 2023 — Corporation Charbone Hydrogène (TSXV: CH, OTCQB:CHHYF, FWB:K47) (« **Charbone** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer la clôture d'une première tranche d'un placement privé sans intermédiaire (le « **Placement** ») d'un produit brut de 251,500\$ et d'un règlement de dettes par émission d'unités de 88,066\$, pour un total de 339 566\$.

Chaque Unité, à un prix de 0,05\$ par Unité, est composée d'une action ordinaire de la Société (chacune, une « **Action visée par une unité** ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « **Bon de souscription** »). Chaque Bon de souscription permettra à son porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société (chacune, une « **Action visée par un bon de souscription** ») à un prix d'exercice de 0,05 \$ pendant une période de 12 mois suivant la date de clôture du Placement (la « **Date de clôture** »). Un total de 5 030 000 unités ont été émises à la suite de la clôture de la première tranche du Placement. La Société pourrait émettre jusqu'à 9 970 000 unités supplémentaires, pour un produit brut pouvant aller jusqu'à 498 500 \$, soit d'un Placement total jusqu'à 750 000 \$.

À la Date de clôture, la Société s'est engagée à verser une commission d'intermédiaire de 10 150 \$ plus à émettre 203 000 bons de souscription, à un intermédiaire inscrit relativement à la vente d'Unités à un souscripteur admissible qu'il a présenté à la Société.

Les Unités sont offertes aux termes des dispenses d'« investisseur qualifié » et d'« investissement d'une somme minimale » prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*. Toutefois, la Société se réserve le droit de ne pas accepter les montants de souscription inférieurs à 5 000 \$ (100 000 Unités) afin d'éviter des frais administratifs disproportionnés.

Il est prévu que la Société affecte le produit tiré du Placement pour financer les opérations pour poursuivre le projet de Sorel-Tracy (Qc, Canada) et préparer une transaction de financement potentielle importante.

La clôture du Placement est assujettie à l'approbation de la Bourse de croissance TSX et aux autres conditions de clôture habituelles. La Société prévoit clôturer une deuxième tranche dans les prochains



jours, mais au plus tard le 22 décembre 2023. Tous les titres émis dans le cadre du Placement font l'objet d'une période de détention réglementaire de quatre mois au Canada suivant la Date de clôture.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat, et aucune valeur mobilière ne peut être vendue dans une juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale, y compris l'intégralité des valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (la « **Loi de 1933** »), ou de toute autre loi sur les valeurs mobilières, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États Unis ou à des, ou pour le compte ou au profit de, "U.S. Persons" (telles que définies dans la « **Regulation S** » de la Loi de 1933), à moins qu'elles ne soient enregistrées en vertu de la Loi de 1933 et des lois applicables sur les valeurs mobilières, ou qu'une dispense de telles exigences d'enregistrement ne soit disponible. Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.

La Société a réglé avec des fournisseurs sans lien de dépendance 88 066 \$ de comptes à payer par l'émission d'unités. Chaque unité, à un prix de 0,10\$ par unité, sera composée d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription permettra à son porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société à un prix d'exercice de 0,12 \$ pendant une période de 12 mois suivant la date de clôture. Un total de 880 660 unités seront émises à la suite de la clôture, à un prix de conversion par unité de 0,10\$. La Société est d'avis que le règlement des dettes au moyen de l'émission de titres est approprié à l'heure actuelle compte tenu de ses divers engagements liés à des projets et du besoin général de gérer ses liquidités de façon prudente. Tout règlement de dette sera attesté par une entente formelle et sera assujéti à l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Tous les titres émis dans le cadre d'un règlement de dettes feront l'objet d'une période de conservation réglementaire de quatre mois au Canada et la façon de les libérer sera de 25% du total des actions reçues chaque trimestre sur une période de douze (12) mois.

De plus, la Société a conclu une entente de services médiatiques avec Proactive Investors North America Inc. (« **Proactive** ») afin de sensibiliser le public à la Société et d'améliorer son profil auprès de la communauté mondiale des investisseurs. Les journalistes de Proactive couvriront les communiqués de presse de la Société, des entretiens avec les dirigeants de la Société et une page de destination dédiée sur le réseau de sites Web de Proactive. Le contenu de Proactive sera également diffusé sur les réseaux sociaux, les agrégateurs d'actualités et les services de suivi de l'actualité. Proactive n'a pas été engagé pour fournir des services de relations avec les investisseurs. Le forfait média de Proactive est d'une durée d'un an et coûte 45 000 \$ par an. Proactive a également souscrit à 900 000 unités du Placement actuel. Aucune option d'achat d'actions n'est attribuée à Proactive et aucune autre rémunération n'est payable dans le cadre de leur mandat.



À propos de Charbone Hydrogène Corporation

Charbone est une entreprise d'hydrogène vert établie en Amérique du Nord. La stratégie de la société consiste à développer des installations de production d'hydrogène modulaires et évolutives. Charbone entend produire des molécules vertes de dihydrogène à partir d'une énergie fiable et durable pour se distinguer comme fournisseur d'une solution respectueuse de l'environnement pour les utilisateurs industrielles, commerciales et de mobilité.

À propos de Proactive Investors North America Inc.

Proactive est une organisation de presse multimédia et une société de gestion d'événements basée à Toronto, Canada, qui exploite des sites Web financiers fournissant des informations de dernière heure et des commentaires sur les sociétés cotées.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui constituent de « l'information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (« déclarations prospectives »). Ces déclarations prospectives sont souvent identifiées par des mots tels que « a l'intention », « anticipe », « s'attend à », « croit », « planifie », « probable », ou des mots similaires. Les déclarations prospectives reflètent les attentes, estimations ou projections respectives de la direction de Charbone concernant les résultats ou événements futurs, sur la base des opinions, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction à la date à laquelle les déclarations sont faites. Bien que Charbone estime que les attentes exprimées dans les déclarations prospectives sont raisonnables, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et il ne faut pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car des facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux exprimés dans les déclarations prospectives. Des risques et des incertitudes liés aux activités de Charbone peuvent avoir une incidence sur les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » dans la déclaration de changement à l'inscription de la Société datée du 31 mars 2022, qui peut être consultée sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com; ils pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives.

Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Charbone ne s'engage pas à mettre à jour ni à réviser les déclarations prospectives.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent de responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.



Contacts

Benoit Veilleux
Chef de la direction financière et
secrétaire corporatif
Corporation Charbone Hydrogène
Téléphone: +1 450 678-7171
Courriel: bv@charbone.com

Dave B. Gagnon
Chef de la direction et président du
conseil d'administration
Corporation Charbone Hydrogène
Téléphone: +1 450 678-7171
Courriel: dg@charbone.com